

Compte rendu du 16 Octobre 2009

Préparation des festivités pour 2009-2010

Le but de cette réunion était de réunir l'Amicale, l'Annexe, les écoles de Fonteny et de la Mutualité pour présenter et envisager ce qui pourrait être fait cette année.

L'Amicale annonce aux représentants des deux écoles présents qu'elle reversera les bénéfices réalisés au cours de l'année aux écoles à raison de 4,75 € par enfant.

L'Amicale présente les différentes festivités envisagées.

TOMBOLA DE NOEL :

Une fête de Noël aura lieu à Fonteny le 15 décembre 2009, ce sera l'occasion de faire le tirage de la tombola qui sera mise en place par l'Amicale.

Les lots sont répartis à raison de 3 lots par école.

Les billets seront vendus aux parents à la sortie des écoles, les enfants ne sont pas impliqués dans la vente des billets.

VIDE-GRENIERS :

Un vide-greniers sera organisé en avril/mai sur la rue de la Mutualité. La date reste à fixer, ne pas mettre la date sur un « grand week-end »

RALLYE ? :

Un rallye pourrait être organisé pour faire découvrir le quartier de Chantenay /Ste-Anne. Le principe intéresse, mais nécessite une préparation importante – projet à préciser.

CARNAVAL DES ECOLES :

Comme l'année précédente, le carnaval du quartier aura lieu, les écoles de Fonteny et Mutualité sont invitées à y participer. Le thème des déguisements pour la manifestation sera communiqué par les organisateurs.

FETE DE FIN D'ANNEE :

Sur le fond le principe de la fête de fin d'année est accepté.

Modalités :

Les enseignants des deux écoles préfèrent participer en présentant dans leur classe les travaux des élèves durant l'année.

La chorale de la Mutualité pourra faire les chants préparés au cours de l'année, cela nécessite la mise en œuvre d'un aménagement plus adapté au chant, le préau de l'école des garçons pourrait être utilisé à cet usage, accompagné d'une sono adéquate.

L'Amicale avec l'aide de parents met en place les différents stands dans la cour des filles

Le débat porte plutôt sur le jour de cette manifestation.

Fonteny est plutôt pour le dimanche matin à la maternelle, avec suite vers Mutualité. Le choix du vendredi soir semble difficile du fait de l'âge des enfants.

Mutualité est plutôt favorable au vendredi soir.

Il a été décidé que chaque école réfléchissait de son côté pour les modalités et la date, et que l'on se revoyait le mardi 8 décembre à 18 heures pour faire un choix.

Coté organisation :

La mise en place de la fête le vendredi soir pose des problèmes pour l'organisation :

- Mise en place des stands le vendredi après-midi (avec quelle main d'œuvre ?)
- Eclairage nécessaire pour la cour (surcoût)
- Durée de la fête (de 18h à ??) – autorisation à demander à la mairie ?
- Nettoyage le soir (main d'œuvre ?)